



**Du 23 janvier
au 29 février 2012**

Installation d'un futur chantier

Rue des Pyrénées, rue de la Plaine, rue des
Maraîchers et rue de Lagny (20^{ème})

La Mairie de Paris intervient ici pour assurer la mise en œuvre des travaux préparatoires liés à l'emprise du chantier du « centre bus Lagny », sur les rues des Pyrénées, de la Plaine, des Maraîchers et de Lagny. Le centre bus Lagny sera, quant à lui, livré mi 2015.

Quels travaux ? Quels impacts ?

- Mise en place de l'emprise de chantier du futur centre bus Lagny, sur les trottoirs autour de l'îlot bordé des rues des Pyrénées, de la Plaine, des Maraîchers et de Lagny ;
- Neutralisation des trottoirs et suppression des passages pour piétons menant à l'îlot au fur et à mesure de l'avancée de l'emprise ;
- Suppression de l'éclairage public présent sur l'emprise de l'îlot;
- Pose d'un éclairage provisoire, sur les trottoirs opposés à l'îlot, pour le renforcement de l'éclairage public autour du chantier là où nécessaire.
- Réalisation d'une tranchée sur la chaussée au droit du n° 38 pour l'alimentation de l'armoire de signalisation reportée sur le trottoir impair ;

Rue des Pyrénées :

A partir du 23 janvier 2012 et jusqu'à la livraison du centre bus mi 2015 :

- Neutralisation du trottoir et suppression du stationnement côté pair entre la rue de Lagny et la rue de la Plaine ;
- Suppression du passage pour piétons au droit des n°18/23.

Du 23 janvier au 3 février 2012 :

- Suppression du stationnement côté impair entre la rue de Lagny et la rue de la Plaine ;

Du 23 janvier au 26 février 2012 :

- Sortie des véhicules du chantier par le n°18.

Du 30 janvier au 3 février 2012 :

- Réalisation d'une tranchée sur la chaussée au droit du n° 38.

Contacts

Maître d'ouvrage :
Mairie de Paris

Maître d'œuvre :
Direction de la voirie
et des déplacements
7^{ème} Section territoriale
155, rue de Charonne
75011 Paris
Tél. : 01 40 09 46 05
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
**Relations avec les
usagers :**
Bernard Jarrige

Entreprise :
Eiffage

Rue de la Plaine :

A partir du 6 février 2012 et jusqu'à la livraison du centre bus mi 2015 :

- Neutralisation du trottoir et du stationnement côté pair entre la rue des Pyrénées et la rue des Maraîchers ;
- Suppression de deux passages pour piétons de part et d'autre de la rue de la Plaine angle rue des Pyrénées et rue des Maraîchers.

Rue des Maraîchers :

A partir du 6 février 2012 et jusqu'à la livraison du centre bus mi 2015 :

- Création provisoire d'un passage pour piétons angle rue de la Plaine, au droit de l'école ;
- Suppression des deux passages piétons au droit du n° 38;
- Neutralisation du stationnement au droit des n° 26 et 28;
- Suppression d'un passage pour piétons angle rue des Maraîchers rue de Lagny.

Du 6 au 10 février 2012 :

- L'élargissement du trottoir côté pair rue des Maraîchers entre la rue de Lagny et la rue Philidor

Du 6 au 17 février 2012 :

- Barrage total en journée de 8h00 à 16h00 entre la rue de Lagny et la rue Philidor. La déviation de la circulation sera organisée par la rue de Lagny, le passage de Lagny et la rue Philidor. Des personnes seront chargées de réguler le trafic et d'assurer la sécurité des piétons.

A partir du 13 février 2012 et jusqu'à mi 2015 :

- Neutralisation du trottoir côté impair entre la rue de Lagny et la rue de la Plaine.

Rue de Lagny :

A partir du 20 février 2012 et jusqu'à la livraison du centre bus mi 2015 :

- Neutralisation du trottoir côté impair entre la rue des Pyrénées et la rue des Maraîchers ;
- Suppression des passages pour piétons angle rue des Maraîchers et angle rue des Pyrénées.

A partir du 27 février 2012 et jusqu'à mi 2015:

- Sortie des véhicules du chantier par la rue de Lagny vis-à-vis du n° 76

Ces informations vous sont données pour vous aider à adapter vos itinéraires habituels et ceux de vos visiteurs et fournisseurs.

Des panneaux de signalisation réglementaires ont été mis en place 7 jours avant le début des travaux. Le cas échéant, les véhicules mal stationnés feront l'objet d'une demande d'enlèvement.

L'accès des véhicules de secours restera assuré.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

TOUTE L'INFO au 3975* et sur CHANTIERS.PARIS.FR

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.